



# Aide-Mémoire pour la vaccination en Hémodialyse

## EN TOUT TEMPS, POUR NOUVEAU PATIENT OU LORS DE LA RÉVISION DES DOSSIERS PATIENTS :

- ✓ Valider le statut vaccinal sur le registre SI-PMI avec la monitrice clinique, ASI ou commis.
- ✓ Si  vaccins inscrits : Vérifier le cahier vaccinal du patient, et au besoin faire ajouter la dose inscrite au cahier dans le registre SI-PMI.
  - Débuter la vaccination si besoin, et/ou documenter (Voir détail ci-dessous)
  - Compléter formulaire de consentement (**#EST10003**) avant chaque administration : Une fois le consentement rempli et la dose documentée, **faire parvenir le formulaire à qui de droit pour le faire inscrire au registre SI-PMI avant de le faire envoyer aux archives.**
- ✓ Les vaccins pour le pneumocoque (Pneu-P ou Pneu-C), ainsi que les vaccins pour l'Hépatite B, sont des vaccins inactivés.

## HÉPATITE B (ENGERIX) :

- ✓ Se référer en priorité au formulaire **#HMR1580** qui doit rester en tout temps au dossier patient.
- ✓ Créer une « **Procédure** » pour la vaccination en cours, série #1 ou série #2.  
----- **FIN DES ETAPES DE SOINS POUR LA PRIMO VACCINATION DE L'HÉPATITE B.**-----  
Ces procédures sont déjà existantes sous l'intitulé : « **-Hépatite B: Vaccination ENGERIX Série #1 (ou série #2) en cours, voir formulaire HMR 1580** »
  - Il est possible en tout temps de compléter la section « Ordonnance / directive » afin de documenter ou nous en sommes dans les étapes de vaccination.

Actif  Évènement Charlotte Enjalbert inf. clin. 01-aug-2024 0823

Date de début: 01-aug-2024 Prochaine date d'effet: 01-nov-2024 Date de fin:

Prescripteur: \*INFIRMIER Selon protocole

Sujet: Procédure: -Hépatite B: Vaccination ENGE

Problème relié:

Ordonnance/ directive routine  spécifique  long terme Réanimation: **oui**

Procédure: -Hépatite B: Vaccination ENGERIX Série #1 en cours, voir formulaire HMR 1580  
-2024-08-01: Dose #1 Serie #1 recue ce jour, consentement complété remis à la commis  
-2024-09-01: Dose #2 Serie#1 recue ce jour, consentement complété remis à la commis  
-2024-10-01: Dose #3 serie#1 recue ce jour, , consentement complété remis à la commis. Dosage AntiHBs prescrit pour le 2024-11-01  
... ETC...

Répéter aux  pré dialyse  per dialyse  post dialyse  AM  PM  PRN  AC  PC  HS  avec aliments

1 mois

Répéter aux 1 mois

signé

relevé le 01-aug-2024 0822 par Charlotte Enjalbert inf. clin.

effectué

Désactivé par: Cessé par prescripteur:  signé

- ✓ En parallèle de la « Procédure en cours » qui sert d'outils de suivi :
  - Les doses à administrer devront être prescrites dans les médicaments à administrer per dialyse la journée de leur administration.
  - Les contrôles Anti-HBs seront à prescrire dans les labos pour être effectués selon la date prévue.
- ✓ **Mise en application du formulaire #HMR1580 :**
  - Si répondeur après série #1 ou #2 : CRÉER ANNUELLEMENT l'Étape de soin pour le dosage annuel.
  - Lors de l'interprétation du résultat de sérologie :
    - Si Anti-HBs <10U/L : Faire dose de rappel et aller au bout de l'étape de soin, et compléter le formulaire en parallèle.
      - Une fois l'étape complétée, créer une nouvelle étape pour l'année suivante (Datée au 1<sup>er</sup> Juillet)
      - Pour les patients sur liste de greffe UNIQUEMENT: Aviser l'équipe de greffe si le patient doit recevoir une dose de rappel et doser les Anti-HBs 1 mois post dose de rappel.
    - Si Anti-HBs >10U/L : Pas de dose de rappel cette année
      - Abandonner l'étape en cours et documenter
      - Créer une nouvelle étape pour l'année suivante
    - Compléter le formulaire **#HMR1518** en tout temps
    - NE PAS inscrire « répondeur » dans le bloc note
  - Si le patient est non répondeur après les 2 séries de primo vaccination (Anti-HBs <10U/L):
    - Aller documenter « **NON répondeur vaccin hépatiteB** » dans le « **bloc note** ».
    - NE PAS créer l'Étape de soin annuelle.

## PNEUMOCOQUE :

- ✓ **Définition :**
  - **PNEU-P** : vaccin polysaccharidique contre le pneumocoque (*PNEUMOVAX<sup>MD</sup>*)
  - **PNEU-C** : vaccin conjugué contre le pneumocoque (*PREVNAR<sup>MD</sup>*, *VAXNEUVANCE<sup>MD</sup>*, *CAPVAXIVE<sup>MD</sup>*, *SYNFLORIX<sup>MD</sup>*)

- ✓ Intervalle à respecter entre les différents vaccins :

(Dose #1) <b>PNEU-P</b>	<----- <b>5ANS</b> ----->	<b>PNEU-P</b> (dose #2)
(Dose #1ou #2) <b>PNEU-P</b>	<----- <b>1AN</b> ----->	<b>PNEU-C</b>
<b>PNEU-C</b>	<----- <b>1AN</b> ----->	<b>PNEU-C</b>

- ✓ Pour les personnes ayant reçues le Pneu-C-20 (*PREVNAR-20*) ou le Pneu-C-21 (*CAPVAXIVE*), le Pneu-P (*PNEUMOVAX-23*) n'est pas requis par la suite.
- ✓ A compter de l'automne 2024, le vaccin Pneu-C (*PREVNAR-20*) est désormais indiqué pour les patients en insuffisance rénale terminale et inclus donc les patients dialysés (MAIS PAS LES PATIENTS EN IRA, MÊME SI DIALYSÉS).
  - Il est donc essentiel de valider pour tout nouveau patient dans le Si-PMI s'il a déjà reçu son vaccin *PREVNAR-20*.
    - Si oui : Documenter au « **bloc note** » → « Vaccination Pneumocoque complétée avec *PREVNAR-20*. »
    - Si ce n'est pas le cas il sera à faire à la place du *PNEUMOVAX-23*.
      - Procéder à la vaccination avec le *PREVNAR-20* dès que possible après avoir complété le formulaire de pré-immunisation (**#EST10003**).
    - S'il a reçu au moins 1 dose d'un autre vaccin pour le pneumocoque (Pneu-C ou Pneu-P) au cours des dernier 12mois.
      - Programmer le vaccin *PREVNAR-20* en respectant l'intervalle de 1an.

- ✓ Si le vaccin « PNEUMOVAX-23 » est indiqué :
  - Faire « Étape de soin » pour la vaccination PNEUMOVAX-23.
    - S'il a déjà reçu 1 dose mais qu'elle n'est pas documentée dans rénal insight (ex : reçue en CLSC) : « Effectuer » l'évaluation puis l'administration en modifiant la date pour y inscrire la date d'effet réelle et programmer la suivant pour l'automne en respectant l'intervalle de 5ans.
    - S'il n'a jamais reçu de PNEUMOVAX-23 : Créer l'étape de soin à débiter (idéalement pour l'automne à venir, d'octobre à avril)
    - Si à reçu 2 doses : Noter dans le « Bloc note » → « Vaccination Pneumovax complétée »
    - Si le patient refuse le vaccin : NE PAS ABANDONNER L'ÉTAPE DE SOIN → Reconduire l'étape pour l'année suivante et inscrire dans le bloc note le refus du patient et l'année.

### **PATIENT SUR LISTE DE GREFFE :**

- ✓ La liste des patients en attente de greffe, ou dont la candidature est en cours de traitement, est mise à jour par l'équipe de greffe dans Rénal-Insight.
  - En cas de doute : Valider avec monitrice clinique ou ASI qui ont accès aux listes.
- ✓ Pour ces patients, il est essentiel de valider l'administration et les suivis des vaccins avec l'équipe de greffe rénale afin d'assurer la continuité du dossier.